

**Commentaire suite à la nouvelle de la journaliste  
Annie SAINT-PIERRE reproduite ci-dessous.**

Le problème n'est pas que Québec se prépare à aider de nouveau DAVIE. Le problème c'est que les gouvernements (tant Québec que le fédéral) n'ont aucune vision de l'avenir du secteur de la construction navale et encore moins de ce que devrait réserver l'avenir à l'industrie maritime dans l'Est du Canada. Et comment situer DAVIE dans tout cela? Question encore beaucoup plus difficile à répondre pour les analystes non initiés à la question maritime.

Il y a fort à parier que Québec se prépare à analyser une demande d'aide financière en provenance du syndic au dossier DAVIE de la même manière qu'on analyse n'importe quelle demande d'aide financière en provenance d'une quelconque entreprise.

Pourtant DAVIE revêt une problématique très spéciale. Son analyse semble très difficile à faire par les gouvernements en autorité ces dernières années.

L'histoire des 16 dernières années devrait nous avoir fait suffisamment la preuve que la solution pour relancer DAVIE ne doit JAMAIS reposer sur des investisseurs étrangers que des syndics ont supplié l'un après l'autre, presque à genoux, pour venir investir dans DAVIE, avec les conséquences que l'on connaît aujourd'hui. DAVIE et l'économie du Québec devraient avoir payé suffisamment chères les conséquences de cette histoire désastreuse de DAVIE. Le pire, c'est que tout laisse à croire que l'histoire va se répéter encore une fois. C'est assez incroyable!

J'ai critiqué suffisamment fort la situation de DAVIE depuis de nombreuses années pour avoir mérité d'être entendu. Ce qui n'est pas le cas. Pour s'en convaincre, au lecteur intéressé de parcourir les autres pages Web du présent site pour lire toutes mes critiques et entrevues très positives sur la manière d'intervenir dans DAVIE.

**L'adage suivant s'applique très bien au cas de DAVIE : «Il n'y a rien de pire qu'un sourd qui ne veut rien entendre», comme disait mon père.**

Ronald CARRÉ, économiste  
Expert en politique maritime et fluviale  
Econometrik Plus – Firme conseil  
5 février 2011.

---

Suite page suivante.

Source :

<http://lejournaldequebec.canoe.ca/journaldequebec/actualites/quebec/archives/2011/02/20110203-210340.html>

Le samedi 5 février 2011

## Aide financière



## Québec envisage d'aider à nouveau la Davie

ANNIE SAINT-PIERRE

03/02/2011 21h03



### **Investissement Québec et le cabinet du ministre du Développement économique se disent prêts à étudier une nouvelle demande d'aide financière pour le chantier maritime Davie.**

© Les archives Stevens Leblanc

Le gouvernement du Québec est prêt à étudier une nouvelle demande d'aide financière pour le chantier maritime Davie, à Lévis, malgré les nombreux déboires de l'entreprise, des créances de 62 millions de dollars et une situation très précaire.

Le cabinet du ministre Clément Gignac, responsable du Développement économique du Québec, ne ferme pas la porte à un autre coup de pouce au chantier maritime, a dit son attachée de presse, Jolyanne Pronovost.

Et cette demande ne devrait pas tarder à être acheminée, selon M. Jean-François Nadon, de la firme Deloitte, qui contrôle actuellement le chantier de Lévis, placé sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des entreprises depuis un an.

« Nous progressons dans nos démarches de relance avec des investisseurs potentiels, et il est certain que les gouvernements seront sollicités à l'intérieur d'un prochain montage financier », a indiqué M. Nadon, hier.

« S'il y a une demande pour le chantier Davie, nous allons l'étudier et l'analyser », a répondu Mme Provonost au Journal de Québec.

Même chose chez Investissement Québec, malgré le fait que le chantier maritime soit le principal créancier, avec une dette de 21 millions de dollars à la suite d'un prêt qui n'est toujours pas remboursé. « Nous ne fermons pas la porte, s'il y a une demande d'aide pour

Davie, nous allons la regarder », a affirmé Chantale Corbeil, conseillère en relations gouvernementales.

### **15 jours**

La direction de l'entreprise et la firme Deloitte prétendent discuter de plus en plus sérieusement avec trois investisseurs étrangers qui pourraient racheter le chantier et le relancer.

Ces groupes sont européens et asiatiques, et Davie espère convaincre l'un deux rapidement de déposer une offre d'achat officielle. Mais le temps presse, car l'entreprise doit se représenter devant le tribunal le 18 février afin de faire part de ses démarches au juge Étienne Parent.

À 15 jours de cette échéance, tant la porte-parole de Davie, Marie-Christine Saint-Pierre, que le contrôleur Jean-François Nadon ont signifié qu'aucune proposition concrète n'est encore soumise.

### **Navires fédéraux**

L'intention du chantier maritime est de trouver un acheteur et reprendre ses opérations dans le but de se qualifier comme l'un des deux constructeurs canadiens qui seront chargés de renouveler la flotte de navires du gouvernement fédéral. L'appel d'offres du fédéral est sur le point d'être lancé pour ce vaste projet qui vaut 40 milliards de dollars pour les 40 prochaines années.

Entre-temps, les finances du chantier maritime s'amenuisent. Selon le bilan financier soumis au tribunal, il reste maintenant 7,3 millions de dollars dans les coffres de l'entreprise. Aucun des cinq navires qui lui ont été commandés en 2007 par ses clients Cecon ASA et Ocean Hotels n'est aujourd'hui complété.